



source d'énergies

N° 22/CA/04/07

REPUBLIQUE FRANCAISE  
VILLE DE BALARUC LES BAINS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration  
Service des Campings Municipaux  
-----

Séance du 08 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux et le huit Avril, à dix heures, le Conseil d'Administration s'est réuni en séance sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Président.

Collège d'élus : M. Gérard CANOVAS, Mme Brigitte LANET, M. FERNANDEZ, M. MERIEAU,

Collège de socioprofessionnels : M. LARY, Mme DUMAS,

Absent(es) : M. CALAS, M. DORLEANS

Le Conseil d'Administration a choisi comme secrétaire de séance : Monsieur Angel FERNANDEZ  
-----

Objet n° 1 : Approbation du Compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget « EPIC Service des Campings »

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté de décembre 2021 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux établissements publics industriels et commerciaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,

Vu la note explicative de synthèse ci-dessous, afférente à la présente délibération :

Après s'être fait présenter :

- Le budget Primitif de l'exercice 2021 et les Décisions Modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des recettes, les bordereaux de mandats et les bordereaux de titres de recettes ;

- Le Compte de Gestion du Trésorier, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, établis au titre de la comptabilité principale ;
- Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de sortie de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;
- Considérant que toutes les opérations sont régulières et que tous les comptes sont exacts dans leurs résultats ;
- Statuant sur :
  1. L'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
  2. L'exécution du Budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires
  3. La comptabilité des valeurs inactives

**Compte tenu de ces éléments, Monsieur le Président demande au Conseil d'Administration :**

- De déclarer que le Compte de Gestion de l'exercice 2021 du budget « EPIC-Service des Campings », dressé par le Trésorier Principal au titre de la comptabilité principale du Service des Campings, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

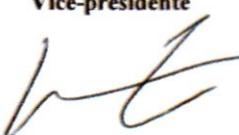
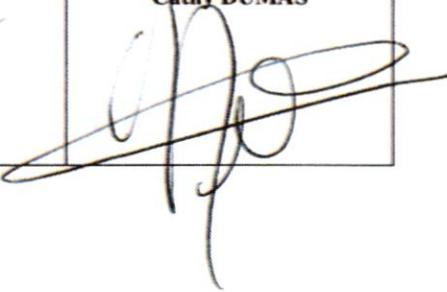
Il est demandé au Conseil d'Administration de se prononcer sur le Compte de Gestion 2021 du Budget « EPIC-Service des Campings » dressé par le Trésorier Principal.

**Compte tenu de ces éléments, il est demandé au Conseil d'Administration de délibérer.**

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré vote à :

**UNANIMITE**

- **Approuve** l'exposé de son Président,
- **Déclare** que le Compte de Gestion de l'exercice 2021 du budget « EPIC-Service des Campings », dressé par le Trésorier Principal au titre de la comptabilité principale du Service des Campings, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.
- **Approuve** le Compte de Gestion 2021 du Budget « EPIC-Service des Campings » dressé par le Trésorier Principal.

<b>Gérard CANOVAS</b> Président, 	<b>Brigitte LANET</b> Vice-présidente 	<b>Angel FERNANDEZ</b> 	<b>Didier CALAS</b>
<b>Eddy DORLEANS</b>	<b>Claude MERIEAU</b> 	<b>Pierre LARY</b> 	<b>Cathy DUMAS</b> 

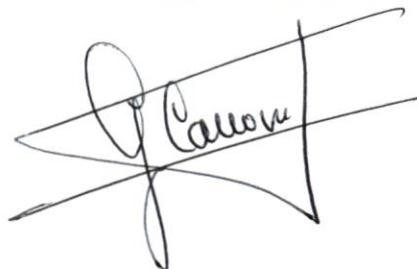
- Dit que copie de la présente Délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

Ainsi délibéré à Balaruc-les-Bains, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme  
Transmis en Préfecture  
Le 14 Avril 2022  
Le Président, Gérard CANOVAS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Canovas', written over a large, stylized signature graphic consisting of several intersecting lines.

Publiée et exécutoire, le 15 Avril 2022  
Le Président, Gérard CANOVAS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Canovas', written over a large, stylized signature graphic consisting of several intersecting lines.